



NEW REALITIES

## IFRS en Bref

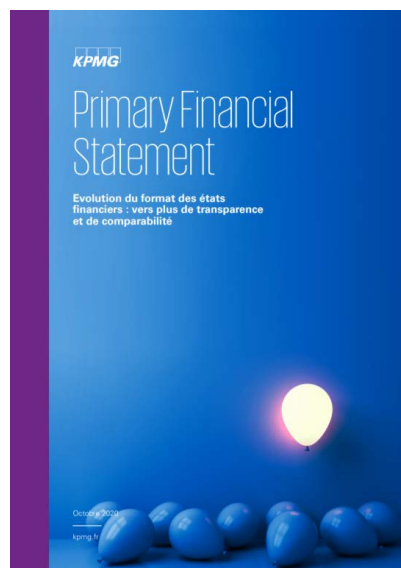
Les derniers développements en matière de normes IFRS



Numéro 2020-10 - 28 octobre 2020

*Cette Newsletter vous présente mensuellement les derniers développements en matière de normes IFRS*

### ZOOM SUR : L'ÉVOLUTION DU FORMAT DES ETATS FINANCIERS



Cette étude présente les principales évolutions proposées par l'IASB, les compare aux pratiques actuelles des sociétés du CAC 40, et inclut les conseils de nos experts pour vous accompagner dans la mise en application de ce nouveau format.

Ce projet aux changements structurants suscite de nombreuses réactions comme le met en évidence notre étude.

Découvrez notre publication pour vous y préparer dès maintenant.

[A télécharger ici](#)

N'hésitez pas également à consulter notre [page dédiée](#) à vos enjeux liés à l'application des normes comptables dans un contexte de complexité accrue des opérations et de l'environnement économique, financier et réglementaire.

**CONTRATS DE LOCATION : LES AMENDEMENTS RELATIFS AUX AMÉNAGEMENTS DE LOYERS SONT APPLICABLES AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE !**

La Commission européenne a approuvé les amendements à IFRS 16 très attendus et qui permettent, sur option, de simplifier le traitement comptable de certains avantages accordés aux preneurs par les bailleurs dans le contexte de la Covid-19.

Ils sont d'application immédiate et rétrospective. Les émetteurs pourront ainsi se prévaloir de leur utilisation pour tous les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

[En savoir plus](#)



Vous pouvez aussi vous référer à notre publication sur ce sujet.

[En savoir plus](#)



## INFORMATION EXTRA-FINANCIÈRE : LA FONDATION IFRS CONSULTE !

---



Plusieurs cadres de référence existent aujourd'hui en matière de reporting extra-financier, mais les investisseurs plaident pour un modèle unique.

Dans ce contexte, la Fondation IFRS entend répondre à cette demande et organise une consultation publique sur le sujet.

[En savoir plus](#)



## NOS MODÈLES D'ÉTATS FINANCIERS 2020 SONT DISPONIBLES !

---

Nos modèles d'états financiers ont été mis à jour des dernières dispositions normatives.

Par ailleurs, dans le contexte inédit qui est le nôtre, nous avons élaboré un **supplément « spécial Covid-19 »** qui propose des exemples d'informations à fournir sur certaines thématiques en lien avec la pandémie.

[En savoir plus](#)



## INSCRIVEZ-VOUS À NOS CONFÉRENCES ARRÊTÉS DES COMPTES 2020 !

---

Cette année, nos conférences « Arrêté des



Comptes » Sociétés industrielles et commerciales et Banques/Assurances seront diffusées sous format digital et en plusieurs épisodes à compter du 3 novembre 2020.

Conscient des difficultés liées à la pandémie Covid-19, KPMG s'engage à vos côtés en vous proposant de **suivre son édition 2020 à titre gracieux.**

En savoir plus



## KPMG VOUS ACCOMPAGNE

Reportez-vous à [toutes nos ressources disponibles au niveau international](#) en matière d'information financière liée à la pandémie Covid-19.

Consultez également nos autres publications « [On en parle](#) » qui présentent [l'actualité réglementaire des sociétés cotées](#) et [l'actualité comptable des sociétés françaises](#).

Pour écouter [Radio KPMG](#), rendez-vous à tout moment sur notre [page dédiée](#) ou téléchargez [notre nouvelle application](#).

Pour toute consultation technique vous pouvez contacter notre département [Accounting Advisory](#).

## EQUIPE DE RÉDACTION



**Emmanuel Paret**  
Associé  
Responsable de la doctrine comptable  
[eparet@kpmg.fr](mailto:eparet@kpmg.fr)



**Edith Schwager**  
Director  
Doctrine comptable  
[edithschwager@kpmg.fr](mailto:edithschwager@kpmg.fr)

[kpmg.fr/mediasocial](https://kpmg.fr/mediasocial)



### [Déclaration de Confidentialité](#) | [Mentions légales](#)

Vos données personnelles sont traitées par KPMG S.A., agissant en qualité de responsable de traitement, à des fins d'information, d'organisation d'événements ou de prospection commerciale. Elles sont exclusivement destinées à KPMG\*, et dans certains cas à ses partenaires et à ses sous traitants. Vos données sont susceptibles d'être transférées vers un pays tiers. Ce transfert est effectué conformément à des garanties appropriées. Vos données personnelles sont conservées durant au moins trois ans.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, d'un droit de suppression, d'un droit à la portabilité, d'un droit de donner des directives sur le sort de vos données en cas de décès, d'un droit à la limitation du traitement de vos données, du droit de vous opposer à leur traitement, ainsi que d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer vos droits et demander une copie des garanties appropriées en cliquant le lien ci après : [j'exerce mes droits](#)

Vous avez la possibilité de vous désabonner de nos communications en [cliquant ici](#)

\* «KPMG» désigne KPMG S.A., une société anonyme de droit français, dont le siège social se situe à Tour Eqho, 2 avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris La Défense Cedex, les entités qu'elle détient et contrôle en France, ainsi que KPMG Associés, KPMG Academy, KPMG Avocats, et la Fondation d'entreprise KPMG France.

